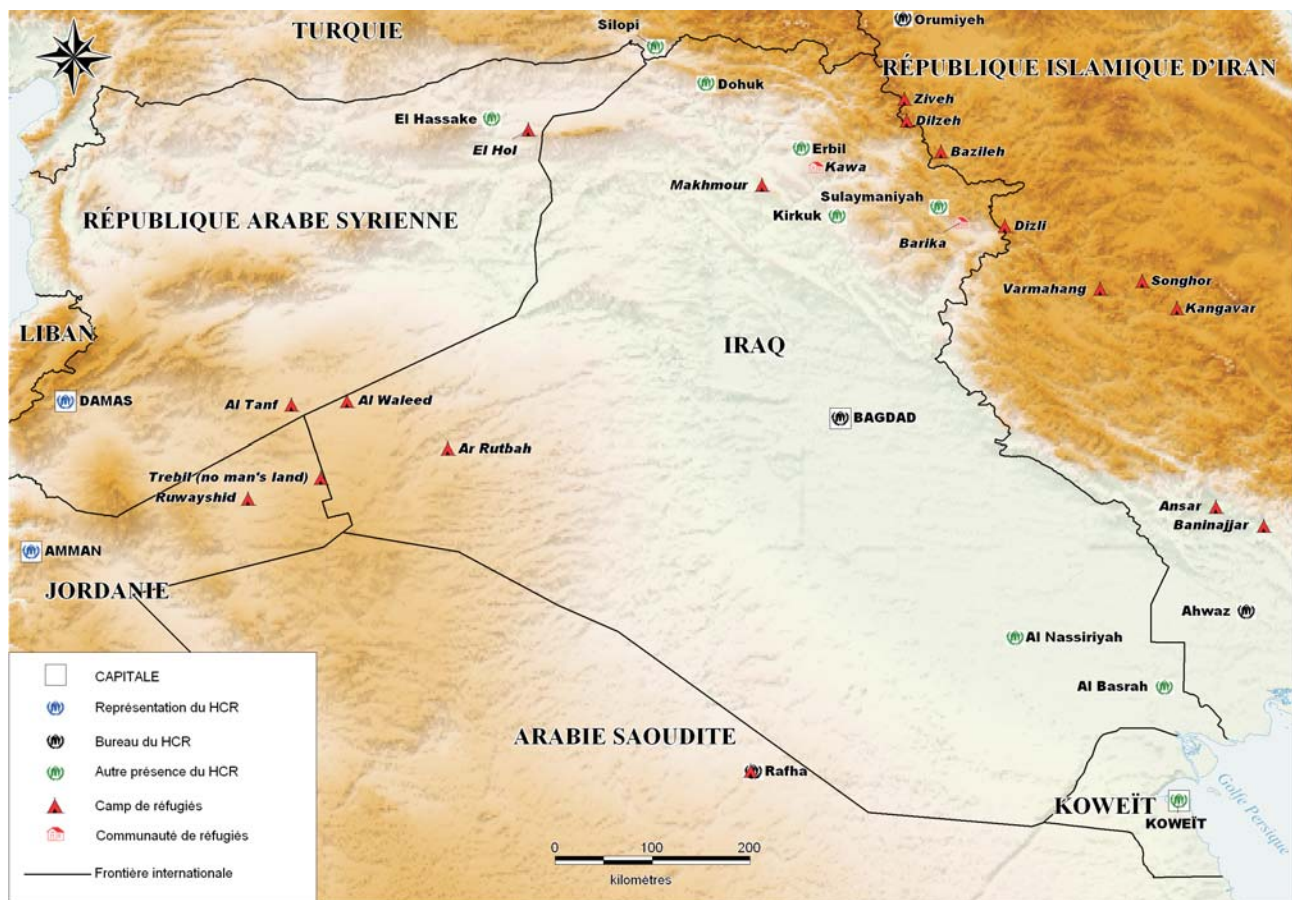


Situation iraquienne



Faits marquants

- L'instabilité qui régnait en Iraq a engendré à la fois des déplacements internes et des mouvements de population en direction des pays voisins. Bien qu'une amélioration de la sécurité ait été observée à la fin de l'année 2007, la situation était en général explosive. Les pays voisins ont continué à accueillir des millions d'Iraqiens, en dépit de la lourde charge qui pesait sur leur économie et leurs structures sociales.
- L'espace de protection a été consolidé dans la région et le principe du non-refoulement respecté.
- En complément de l'assistance prodiguée par les pays hôtes, le HCR a protégé et aidé plus de 250 000 réfugiés enregistrés.
- En Iraq, le Haut Commissariat a amplifié les distributions d'articles de secours et les prestations d'orientation sociale et juridique pour toucher davantage de déplacés internes.
- Le HCR a forgé de solides partenariats avec des ONG locales, régionales et internationales, des organismes des Nations Unies et d'autres organisations intervenant auprès des déplacés internes et des réfugiés iraqiens.

Environnement opérationnel

Tout au long de l'année 2007, la violence a fait rage en Iraq. Les attentats à la voiture piégée, les assassinats ciblés, les violences confessionnelles et les actes de terrorisme et d'intimidation ont attisé le climat de peur et d'instabilité qui régnait dans le pays. Certains secteurs étaient relativement calmes, essentiellement en raison du cessez-le-feu appliqué par les troupes de l'imam chiite Moqtada-al-Sadr, de la création des Conseils de l'éveil, de l'augmentation des effectifs des contingents multinationaux déployés dans le pays et de la consolidation des forces de l'ordre iraqiennes.

Malgré le retour d'un nombre limité d'Iraqiens en provenance de la République arabe syrienne, le HCR ne jugeait pas la situation dans le pays propice à une opération de rapatriement massif. Des enquêtes ont révélé que les retours n'étaient pas motivés par l'amélioration de la situation en Iraq mais plutôt par le fait que les réfugiés avaient épuisé toutes leurs économies et ne disposaient d'aucune autre source de revenus. Non seulement le pays était en proie à l'insécurité mais les services les plus essentiels y faisaient défaut. Le HCR n'a pas encouragé les rapatriements en Iraq mais est venu en aide à de nombreux Iraqiens ayant regagné leur pays.

En 2007 comme au cours des années précédentes, le HCR s'est attaché à préserver l'espace de protection dans les pays qui accueillent des réfugiés iraqiens, notamment la République arabe syrienne, la Jordanie, le Liban et l'Égypte. Le Haut Commissariat a appuyé les autorités, les communautés et les structures locales qui supportaient la charge la plus lourde en accueillant plus de deux millions de réfugiés. À l'exception de l'Égypte, aucun de ces pays n'est signataire de la Convention de 1951 sur les réfugiés ou du Protocole de 1967. Cependant, ces États ont fait preuve d'une générosité remarquable à l'égard des centaines de milliers d'Iraqiens qui résidaient sur leur territoire, en leur permettant de vivre dans la sécurité et de profiter des services publics.

La population réfugiée iraquienne est une population urbaine, de sorte que l'assistance axée sur la collectivité est aussi importante que l'appui individuel aux personnes qui ont des besoins spécifiques, comme les victimes de tortures et de traumatismes, les femmes dans des situations à risque, les handicapés physiques et les personnes souffrant de certaines pathologies. Les enquêtes communautaires ont été particulièrement utiles pour déceler les lacunes en matière de protection et d'assistance.

Réalisations et impact

Protection et solutions

En Iraq

Le Haut Commissariat a enregistré quelque 42 000 réfugiés palestiniens, iraniens, soudanais, turcs, somaliens et d'autres nationalités en Iraq. Il est venu en aide à des réfugiés résidant dans des agglomérations, ainsi que dans sept camps et zones d'installation. Le HCR s'est efforcé de préserver le caractère civil du camp de Makhmour.

Sous la coordination générale de la MANUI, le HCR a participé à l'effort international visant à protéger et à assister les déplacés internes, coordonnant les activités du module de protection et présidant le groupe de travail sur les déplacés internes. Le Haut Commissariat a aidé le Gouvernement à rédiger une politique nationale sur le déplacement interne et dispensé des conseils lors de la révision de la loi instituant le ministère des Déplacements et des Migrations.

Personnes relevant de la compétence du HCR en Iraq

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Turquie	15 600	15 600	51	49
	Territoire palestinien occupé	14 900	14 900	50	24
	République islamique d'Iran	11 100	11 100	48	41
	République arabe syrienne	600	600	52	37
	Pays divers	100	100	17	20
Demandeurs d'asile	République islamique d'Iran	1 000	1 000	43	-
	République arabe syrienne	1 000	1 000	43	-
	Turquie	400	400	43	-
Rapatriés (réfugiés)	À partir de la Rép. arabe syrienne	45 000	-	-	-
	À partir de pays divers	400	400	49	-
Déplacés internes		2 385 900	292 600	49	-
Déplacés de retour		36 000	-	49	-
Apatrides		130 000	-	49	45
Total		2 642 000	339 700		

À l'extérieur de l'Iraq

Type de population	Pays	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Iraqiens réfugiés dans des pays voisins	Syrie	1 500 000 ¹	153 700	48 ²	39 ²
	Jordanie	500 000 ³	51 000	45 ²	30 ²
	Liban	50 000	9 800	-	-
	République islamique d'Iran	57 400	57 400	40	43
	Égypte	10 300	10 300	48	40
	Turquie	3 700	3 700	43	34
	États du Golfe (Yémen, Koweït, Qatar)	34 200	4 700	-	-
Total		2 155 600	286 900		

¹ Estimations des autorités.

² Les données démographiques ne concernent que les personnes assistées.

³ Nombre d'Iraqiens estimé par les autorités.



HCR/M. Bernard

Un bénévole du Croissant-Rouge aide un jeune Iraquien à trouver un uniforme scolaire à sa taille.

Il était difficile de dire avec précision combien de réfugiés avaient regagné l'Iraq. Le Haut Commissariat a fourni une aide au transport et une assistance d'urgence à une centaine de rapatriés. Les 16 centres de protection et d'assistance du HCR, épaulés par cinq équipes mobiles, ont offert une aide juridique et sociale et géré quelque 36 000 cas. Le HCR a également évalué les besoins des déplacés internes, des réfugiés et des populations de retour en matière de protection et d'assistance, tout en suivant leur situation.

À l'extérieur de l'Iraq

L'Organisation a enregistré 159 000 Iraquiens dans la région en 2007, ce qui porte à 228 000 le nombre total d'Iraquiens enregistrés. L'enregistrement a procuré des informations détaillées sur les besoins des réfugiés, ce qui a permis d'orienter l'aide avec davantage d'efficacité.

Le Haut Commissariat a soumis des demandes de réinstallation à 16 pays, au profit de 21 300 réfugiés. Plus de 13 pour cent des demandes adressées en 2007 concernaient des femmes dans des situations à risque ; 30 pour cent des demandes concernaient des survivants de traumatismes graves, notamment de violences sexuelles et sexistes, de placements en détention, d'enlèvements ou de tortures.

En décembre 2007, 4 600 Iraquiens étaient partis dans d'autres pays pour s'y réinstaller. En Jordanie, quelque 110 Palestiniens qui avaient fui l'Iraq et vivaient au camp de Ruweyshid depuis plus de quatre ans, ont été réinstallés au Brésil. Le camp de Ruweyshid a été fermé à la fin de l'année 2007.

Les bureaux du HCR ont assuré le suivi des affaires de détention. À la fin de l'année 2007, plus de 600 Iraquiens étaient détenus au Liban. Le Haut Commissariat a continué à négocier leur libération.

Les programmes d'action sociale menés dans la région comprenaient des équipes de lutte contre la violence sexuelle et sexiste. En Syrie, le travail de proximité est accompli par six centres communautaires et par les équipes mobiles d'enregistrement du HCR, qui opèrent à Damas et dans les environs de la capitale. En Jordanie, le personnel de l'Organisation a effectué des visites à domicile et assuré des services dans deux centres, en traitant en moyenne 90 cas par semaine. Plus de 13 000 séances d'orientation psychosociale ont été assurées à l'intention de demandeurs d'asile et de réfugiés en Jordanie.

Activités et assistance

Abris et autres infrastructures : en Iraq, l'infrastructure, les routes et les clôtures du camp de Makhmour ont été remises à neuf. Le HCR a aidé quelque 4 000 déplacés internes à trouver un logement convenable. Des routes et des ponts ont été réparés dans huit secteurs accueillant une importante population de déplacés internes. Deux écoles ont été rénovées dans le gouvernorat de Missan.

Activités génératrices de revenus : en Iraq, 350 familles réfugiées et un millier de familles déplacées ont bénéficié d'activités génératrices de revenus.

Appui opérationnel : les partenaires d'exécution ont été défrayés des dépenses en rapport avec les programmes, la logistique et les mesures de sécurité.

Assainissement : le ramassage des déchets et le nettoyage du camp ont été assurés quotidiennement sur le site de Kawa, dans le nord de l'Iraq. L'entretien des fosses septiques et des latrines a été assuré au camp de Hussainiyah, à Grdachal dans la région d'Erbil, au camp K70, au camp d'Al-Walid et au camp de Sanyah. Quelque 2 100 déplacés internes ont bénéficié d'un effort similaire dans les gouvernorats de Najaf, de Diwaniyah et de Wassit.

Assistance juridique : en Iraq, 16 centres de protection et d'assistance ont été agrandis et cinq équipes volantes étoffées ; parallèlement, leurs capacités ont été renforcées. Quelque 36 000 personnes ont bénéficié de leurs services dans un éventail de domaines, en rapport notamment avec l'aide sociale et les affaires juridiques ou administratives. Les besoins ont été évalués et les familles suivies dans 3 000 localités réparties dans 18 gouvernorats. Sur 36 000 affaires en rapport avec les droits fondamentaux, 34 000 ont été résolues. Au Liban, le Haut Commissariat a offert une aide juridique à plus de 600 détenus iraqiens.

Besoins domestiques : environ 5 200 familles réfugiées et 30 000 familles déplacées en Iraq ont reçu des articles non alimentaires, dont des tentes, des couvertures, des matelas, des ustensiles de cuisine, des trousseaux d'articles d'hygiène, des protections périodiques et du combustible.

En Jordanie et au Liban, quelque 25 000 individus touchés par le conflit en Iraq ont reçu des articles non alimentaires ; en Jordanie et en Syrie, 4 000 familles ont reçu une aide en espèces pour payer leur loyer.

Eau : désormais, tous les individus réfugiés en Iraq vivent à 200 mètres ou moins d'un point d'eau, ou sont alimentés en eau potable. Au camp de Kawa, 40 000 litres d'eau en moyenne ont été mis à la disposition de 75 familles. L'accès à l'eau potable a été assuré dans 28 écoles et 21 communautés de 10 gouvernorats, grâce à des livraisons par camion-citerne, au forage de puits et à la réparation des réseaux de distribution. Ces efforts ont bénéficié à plus de 80 000 déplacés internes, réfugiés et membres des communautés d'accueil.

Éducation : en 2007, le Gouvernement jordanien a décidé d'autoriser les enfants iraqiens à fréquenter des écoles publiques et privées, indépendamment de leur titre de séjour sur le territoire. Environ 72 000 enfants iraqiens ont été scolarisés pendant l'année 2007-2008 en Syrie, en Jordanie, au Liban et en Égypte, contre 47 000 (estimation) au cours de l'année scolaire précédente. Le HCR a distribué des uniformes, des manuels et des fournitures à environ 25 000 enfants iraqiens.

En Syrie, 100 écoles locales ont été remises en état et des travaux entrepris pour construire six autres écoles. En Égypte, environ 2 600 enfants iraqiens (soit 38 pour cent des enfants iraqiens scolarisés dans des établissements égyptiens) ont reçu des uniformes et d'autres matériels

scolaires et ont bénéficié d'une aide pour régler les frais de transport et de scolarité.

Le HCR est également venu en aide à 150 réfugiés et 250 déplacés internes vulnérables qui fréquentaient des écoles ou des universités, en réglant leurs frais de transport. En outre, quelque 1 500 femmes déplacées à l'intérieur du pays, réfugiées ou issues de la population locale, ont participé à des projets d'alphabétisation.

Santé et nutrition : le HCR a veillé à ce que les réfugiés vivant dans des régions accessibles en Iraq puissent bénéficier de soins de santé primaire et de services médicaux. Un dispensaire a été ouvert au camp de réfugiés d'Al-Walid, tandis que des équipes médicales mobiles se sont rendues au camp de Dohuk. En outre, quelque 10 000 lots de protections périodiques et d'articles d'hygiène ont été distribués aux femmes réfugiées. Le Haut Commissariat a fourni des équipements et assuré des réparations sur 13 points d'eau, au bénéfice de quelque 30 000 déplacés internes et résidents.

En Syrie, plus de 200 000 individus ont bénéficié de soins médicaux et quelque 400 femmes vulnérables et victimes de violences sexuelles et sexistes ont été identifiées et aidées. En Jordanie, quelque 40 000 personnes ont reçu des soins médicaux et quelque 2 600 victimes de violences sexuelles et sexistes ont bénéficié d'une assistance. Tant en Jordanie qu'en Syrie, le HCR a financé des programmes de traitement des maladies cardiaques et du cancer, au profit de patients iraqiens.

En Égypte, le HCR et l'OMS travaillent de concert pour aider le ministère de la Santé et de la Population à élargir l'accès au système de santé publique et à proposer des soins à prix abordable aux Iraquiens. Un stage d'une semaine de formation à la profession de sage-femme, organisé à l'intention de réfugiées, de déplacées internes et de rapatriées, a été suivi par 40 participantes.

Services communautaires : dans les cinq camps d'Iraq, des enfants réfugiés ont participé à des activités artistiques destinées à améliorer leur bien-être psychologique et leur technique. En Iraq, quelque 5 000 enfants, réfugiés, déplacés à l'intérieur du pays ou appartenant à la population locale, ont reçu des ballons de football, du matériel pour des activités artistiques, des uniformes et des jouets.

En Jordanie, plus de 40 000 individus ont bénéficié d'une assistance sous diverses formes, notamment sous forme d'accompagnement psychosocial. En Syrie, des services de proximité ont été assurés par six centres communautaires implantés dans des quartiers accueillant une importante population iraquienne. Au Liban, 3 000 Iraquiens ont reçu une aide psychosociale.

Transport et logistique : dans toute la région, le HCR a renforcé ses capacités d'entreposage et d'approvisionnement, ainsi que ses moyens logistiques ; il a également accru ses stocks d'articles non alimentaires d'urgence afin d'être en mesure de répondre aux besoins de 300 000 personnes.

Vivres : en Iraq, 8 000 réfugiés ont bénéficié d'une aide alimentaire, tandis qu'en Syrie et en Jordanie, 60 000 réfugiés iraqiens et 1 400 réfugiés palestiniens ont reçu des rations alimentaires normales. Cette assistance alimentaire a permis de maintenir un niveau nutritionnel acceptable au sein des populations déplacées et réfugiées dans le besoin.

Contraintes

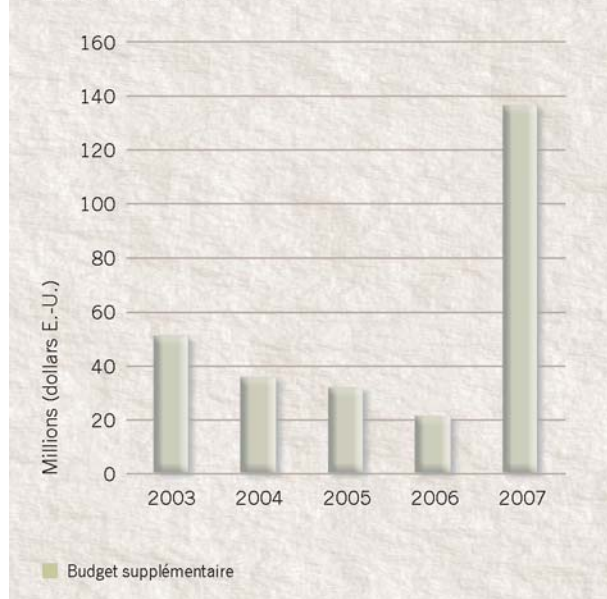
La population réfugiée iraquienne est la plus importante population urbaine jamais gérée par le HCR. En raison de l'implantation urbaine de cette population, les évaluations de besoins ont exigé un plus gros investissement dans le travail de proximité, dans l'enregistrement, dans les ressources humaines et dans les activités axées sur la collectivité. Des investissements conséquents pour accroître la dotation en effectifs et élargir les partenariats avec les organisations de la société civile sont nécessaires, compte tenu de l'ampleur de la crise. La hausse du coût de la vie dans la région a lourdement pénalisé les communautés d'accueil, qui prodiguent également l'hospitalité à des centaines de milliers de réfugiés palestiniens relevant de la compétence de l'UNWRA.

En Iraq, la violence et l'instabilité ont restreint l'accès du HCR à de nombreuses régions, limitant de ce fait l'assistance directe aux déplacés internes. Deux administrateurs internationaux étaient en poste dans le nord de l'Iraq, pendant que deux autres fonctionnaires internationaux travaillaient à tour de rôle dans la région centrale. Les activités dans le sud de l'Iraq ont été gérées par un petit nombre de collaborateurs, avec l'appui du bureau situé au Koweït.

Informations financières

Compte tenu de l'aggravation de la situation sécuritaire et de l'augmentation des besoins des personnes déplacées en-deçà et au-delà des frontières de l'Iraq, le HCR a sollicité quelque 123 millions de dollars E.-U. au titre de son programme supplémentaire pour la situation iraquienne. Les contributions reçues ont représenté 90 pour cent du budget de l'appel, contre 50 pour cent seulement entre 2004 et 2006. En 2007, le Haut Commissariat a exécuté plus de 85 pour cent des activités prévues dans l'appel.

Dépenses pour la Situation iraquienne 2003 - 2007



Organisation et mise en œuvre

Gestion

Pour répondre aux besoins croissants des jeunes déplacés iraqiens en matière d'éducation et pour alléger la charge qui pèse sur les pays d'accueil, le HCR et l'UNICEF ont lancé un appel spécifiquement consacré à l'éducation, prévoyant un budget de 129 millions de dollars pour 2007 et 2008. L'appel a été financé à 40 pour cent en 2007. En septembre 2007, le HCR, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), l'UNICEF, le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont publié un appel commun portant sur le secteur de la santé. La mise en œuvre des activités prévues dans le cadre de cet appel a débuté en 2008.

Collaboration avec les partenaires

Actuellement, l'opération iraquienne est menée avec le concours de 58 partenaires, parmi lesquels figurent des ONG nationales et internationales, des gouvernements, des organismes des Nations Unies, des sociétés

Présence du HCR dans l'opération iraquienne	Iraq	Syrie	Jordanie	Liban	Turquie	Égypte	Siège	Total
Fonctionnaires internationaux	15	18	16	13	0	0	5	67
Collaborateurs nationaux	41	85	51	33	8	3	5	226
JEA	0	1	1	0	0	0	0	2
Autres	10	48	11	15	6	2	0	92

nationales de la Croix-Rouge et diverses autres organisations. En raison de l'insécurité qui sévit en Iraq, les programmes du Haut Commissariat sont principalement mis en œuvre par des partenaires d'exécution, le HCR suivant et évaluant les programmes au moyen de la « télégestion ». En Iraq, le Haut Commissariat travaille en étroite coopération avec la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) et des institutions onusiennes comme le PAM pour étendre l'aide prodiguée aux déplacés internes. Dans les pays voisins, les réseaux d'ONG nationales et internationales ont été sensiblement développés, ce qui a créé une base plus large pour la mise en œuvre des programmes de protection et autres du HCR.

Évaluation générale

Les objectifs visés par l'opération iraquienne en 2007 ont été largement atteints, voire dépassés dans certains cas.

La situation de quelque 2 700 réfugiés palestiniens relevant de la compétence du HCR, bloqués dans des camps à la frontière entre l'Iraq et la Syrie, n'a pu être réglée. Les réfugiés vivaient dans des conditions particulièrement éprouvantes et le HCR leur a prodigué une aide, tout en recherchant des solutions durables. En 2007, sept individus souffrant de problèmes de santé et leurs familles ont quitté le camp pour se réinstaller dans des pays tiers. Le Gouvernement soudanais a proposé de recevoir 2 000 Palestiniens à Khartoum en vue de leur réinstallation.

Malgré les difficultés d'accès en Iraq, le HCR a continué à suivre, protéger et aider les réfugiés, notamment ceux qui vivaient dans des communautés locales et dans les sept camps et zones d'installation. Bien que la sécurité physique de la plupart de ces réfugiés suscite des préoccupations, il semble impossible de trouver des solutions durables dans un avenir proche.

Le Haut Commissariat a aidé les déplacés internes vulnérables et les communautés qui les accueillent en distribuant des articles non alimentaires, en remettant en état les abris et infrastructures et en appuyant les activités génératrices de revenus et scolaires. La situation explosive qui régnait en Iraq et les restrictions de sécurité n'ont pas permis au HCR d'entrer en contact direct avec les populations déplacées à l'intérieur du pays, de sorte qu'il a été difficile d'observer l'impact de l'aide fournie.

Les Gouvernements des pays hôtes, de même que les communautés locales, ont continué d'accueillir avec générosité les Iraquiens exilés. Cependant, ceux-ci ont rapidement épuisé leurs économies et leurs ressources limitées. En 2007, le HCR a dispensé une aide essentielle, sous forme de denrées alimentaires et d'articles non alimentaires, à près de 100 000 individus en Jordanie, au Liban et en Syrie. Les réfugiés iraquiens ont eu accès aux structures publiques de santé et d'éducation des pays d'asile. Les possibilités d'apporter des solutions durables à leur situation demeurent limitées, ce qui pose de graves problèmes. Alors que le Haut Commissariat a soumis des demandes de réinstallation pour plus de 21 000 personnes, le taux de départs n'a été que de 22 pour cent en 2007.

Le HCR a conservé un stock d'articles non alimentaires permettant de répondre aux besoins de 300 000 personnes et a mis en place un réseau d'entrepôts, de chaînes logistiques et d'approvisionnement. Le Haut Commissariat a dirigé le processus interorganisations visant à élaborer des plans d'urgence pour la région.

Partenaires

Organismes gouvernementaux

Gouvernement régional kurde, Iraq, Gouvernorat d'El Hassake, Syrie, ministère de l'Éducation, Syrie, ministère de la Planification et de la Coopération internationale, Jordanie, ministère de la Santé, Syrie, ministère des Migrations et des Déplacements, Iraq

ONG

Alliance jordanienne contre la faim et pour la sécurité alimentaire, Arc-en-Ciel, Liban, Association chaldéenne de bienfaisance, Liban, *Care Australia*, Caritas Autriche, Caritas Égypte, Caritas Jordanie, Caritas Liban, Centre d'accueil des migrants de Caritas, Liban, Commission commune de bienfaisance, Syrie, Commission internationale catholique pour les migrations, Conseil danois pour les réfugiés, Conseil des Églises du Moyen-Orient, Liban, Conseil norvégien pour les réfugiés, Couvent Ibrahim Al-Khalil, Syrie, Croix-Rouge française (CRF), Église de l'alliance chrétienne évangélique, Syrie, Hôpital Al Bassel (Institut du cœur), Syrie, Hôpital Beiruni, Syrie, *International Medical Corps*, E.-U., INTERSOS, Italie, *King Hussein Cancer Foundation*, Jordanie, *Lebanese Association for Popular Action*, Maison du bon pasteur, Syrie, *Mercy Corps*, Mizan, Jordanie, Organisation évangélique copte de services sociaux, Égypte, Organisation hachémite de bienfaisance, Jordanie, *Queen Zein Al-Sharaf Institute for Development* (ZENID), Jordanie, *Questscope*, Jordanie, *Refugee Egypt*, *Restart Centre for Rehabilitation of Victims of Violence and Torture*, Liban, *Save the Children Federation*, États-Unis, Services de secours catholique USCCB, États-Unis, Société jordanienne du Croissant-Rouge, Société palestinienne du Croissant-Rouge, Société syrienne du Croissant-Rouge, Terre des hommes Italie, Terre des hommes Syrie, Union des femmes jordaniennes

Autres

BSP-ONU, FNUAP, MANUI, OIM, OMS, PAM, PNUD, UNICEF, UNIFEM, UNRWA

Budget, revenus et dépenses (dollars E.-U.)

	Budget final	Revenus issus des contributions	Autres fonds disponibles	Total fonds disponibles	Total des dépenses
Budget supplémentaire	153 013 832	141 594 044	3 940 902	145 534 946	136 484 689

Note: Le budget-programme supplémentaire n'inclut pas un prélèvement de sept pour cent opéré sur les contributions afin de couvrir les dépenses d'appui indirectes. Les revenus issus des contributions incluent des contributions affectées au niveau du pays. Les autres fonds disponibles incluent les prélèvements du HCR sur les contributions non-affectées ou à affectation large, le solde initial et les ajustements.

Rapport financier (dollars E.-U.)

Ventilation des dépenses	Budget supplémentaire ¹
Protection, suivi et coordination	8 998 841
Abris et infrastructure	11 141 480
Activités génératrices de revenus	716 798
Appui opérationnel (aux agences)	4 725 376
Assainissement	522 553
Assistance juridique	6 285 098
Besoins domestiques	15 843 503
Eau	582 359
Éducation	36 959 535
Santé et nutrition	12 355 550
Services communautaires	3 237 874
Transport et logistique	7 409 727
Vivres	6 318 490
Versements aux partenaires d'exécution	16 718 168
Sous-total des activités opérationnelles	131 815 352
Appui au programme	4 669 336
Total des dépenses	136 484 688
Annulation sur les dépenses des années précédentes	
Versements aux partenaires d'exécution	
Paiements effectués	92 305 766
Rapports reçus	(75 587 599)
Solde	16 718 167

¹ Veuillez vous référer au tableau 2 D et 2 E du chapitre sur les programmes de financement du HCR pour ce qui est de la répartition des dépenses par pays.